



Publié par
LES DÉPARTEMENTS ALBERTAIS
LE 15 JANVIER 1992
UN ANNUAIRE DE MONTREAL

Fontataire

ACTUALITÉS



Quel Logement Social ?

JANVIER 1992

S O M M A I R E

| JANVIER 1992 | | |
|------------------------|---------------------------------------|---------|
| EDITO | | 5 |
| AGENDA | | 6 |
| LOGEMENT | Un habitat de qualité pour tous | 7 à 8 |
| SECURITE | Il faut tous s'y mettre | 9 |
| EMPLOI | Assises de la Ville | 10 |
| BUDGET 1992 | Orientations Réunions de quartiers | 11 à 14 |
| PISCINE | Changement de Gestionnaire | 15 |
| PERSONNES AGEES | Brèves - Sorties | 16 |
| SPORT | Sports Vacances Février 1992 Infos | 17 à 18 |
| JUMELAGE | Un jumelage poursuivi et développé | 19 |
| BREVES | | 20 à 21 |
| ETAT CIVIL | | 22 |

Montataire Actualités - Janvier 1992. Bulletin municipal d'informations édité par les "Amis de Montataire".

Conception : Sylvie Vallée, Micheline Bordez. Crédit Photos : Fernand Tuil - DR.

Directeur de la Communication : Jean-François Decker.

Couverture : Réhabilitation Impasse des Martinets. Photo : Janic Devaux

VIAFRANCE
équipe la France

Terrassements - Assainissements - VRD
Routes - Aérodrômes
Ensembles Sportifs et de Loisirs

VIAFRANCE 

Agence de Creil - Z.I. du Renoir
60340 St Leu d'Esserent
tél. 44.56.67.49 Télécopie : 44.56.67.38

LAVUNIC

BLANCHISSERIE
PRESSING
TRAVAIL SOIGNE



91 rue Jean Jaurès 60160 MONTATAIRE

Tél. 44.27.4222.50

PIZZERIA - RESTAURANT

LA CHAUMIÈRE

26 rue Hubert Grison 60160 Thiverny
Tél. 44.25.57.64

OUVERT TOUS LES JOURS

LUCETTE FLEURS
INTERFLORA

Livraisons à domicile
24 rue de la République 60160 Montataire
Tél. 44.27.54.61

Ets LEGOFF Bernard
Chauffage - Plomberie

84 rue Victor Hugo 60160 Montataire
Tél. 44.26.14.45

CINEMA MUNICIPAL

LE PALACE

Films de Janvier

Van Gogh - Urga - Mon père ce héros - Europa - Hot Shots -
Riff Raff - Mayrig - J'embrasse pas

Prochainement :

Le pas suspendu de la cigogne

Vacances de Février :

Bernard et Bianca au pays des Kangourous

Prix des places : 25 F et 17,50 F.
Réduction de 30 %, 40 %, 50 % sur présentation de la carte jeune délivrée au Service
Jeunesse

199

des problè
qui ne char
graver. Des
grammées,
augmente.
jeunes exc
d'un emplo
populaires
fondeur, av
malheureu
climat late

Des
par la mu
ces consé
nale désas
de nouvel
Commerç
diminue d
de la baiss
comme de
ganismes
ments déc
correspon
sont confr
habilitati
un loyer c

La v
propres,
obligatio
dre au m
des habit

Pou
moyens n
: par la m
aux com

L'Editorial du Maire

1992 : Une année nouvelle, mais des problèmes dans la vie quotidienne qui ne changent guère, sauf pour s'aggraver. Des suppressions d'emplois programmées, le nombre de chômeurs qui augmente. Un nombre grandissant de jeunes exclus d'une véritable formation, d'un emploi. Dans les cités des quartiers populaires, le mal-vivre gagne en profondeur, avec une petite délinquance qui malheureusement s'amplifie, créant un climat latent d'insécurité.

Des efforts constants sont menés par la municipalité pour lutter contre ces conséquences d'une politique nationale désastreuse qui touche chaque jour de nouvelles couches de la population. Commerçants, dont le chiffre d'affaires diminue devant les effets du chômage, et de la baisse du pouvoir d'achat des actifs comme des retraités. Locataires des organismes HLM, qui veulent des logements décents, à des loyers dont le prix correspond à leurs ressources mais qui sont confrontés au dilemme suivant : réhabilitation certes nécessaire, mais avec un loyer augmenté.

La ville avec les moyens qui lui sont propres, et qui souvent dépassent ses obligations légales, s'efforce de répondre au mieux aux besoins grandissants des habitants.

Pour autant, quels que soient les moyens mis en œuvre, ils ont des limites : par la réduction des dotations d'Etat aux communes, mais surtout parce que

le conseil municipal n'a pas dans ses compétences les possibilités de régler le problème du logement social, de l'emploi, des salaires trop bas, etc...

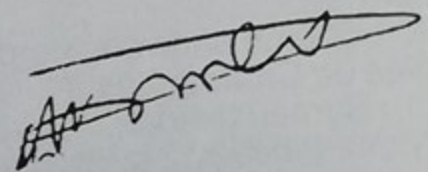
Alors faut-il se résigner ? Certes non. Il faut une autre politique nationale, avec d'autres orientations que celles qui prévalent actuellement, une politique réellement de gauche, ce qui ne peut qu'entraîner des effets bénéfiques sur la vie quotidienne et l'avenir.

C'est possible, si chacune et chacun se sent concerné, et participe pleinement dans la limite de ses moyens à toutes activités, toutes actions, mêmes petites, allant dans le sens des intérêts de tous : défense de l'emploi, de l'école, du logement social, lutte contre la drogue...

Avec mes amis du conseil municipal, nous continuerons à œuvrer dans ce sens, avec vous.

Tels sont mes vœux et souhaits pour 1992, s'ajoutant à ceux de santé et de bonheur pour chaque habitant et chaque famille de notre ville.

Maurice Bambier



A G E N D A D U M A I R E

Octobre 1991

- 1 : Visite des Etablissements Sol-lac
- Conseil Régional
- Réunion au Collège A. France
- 2 : Rencontre avec Mr Macke, secrétaire général du DVAC
- Conseil Régional (com. transports)
- 3 : Permanence : 14 personnes
- Rencontre avec les boulangers de Montataire
- Réunion préparatoire de la CPAM
- 4 : Conseil Général : 4ème Commission
- Réunion de l'association "échanges franco-allemands"
- 5/ Inauguration à l'école J. Macé de St Leu
- 6/ Congrès départemental de l'ARAC
- 7/ Bureau district
- Permanence : 10 personnes
- CA Régie
- Réunion district : commission finances
- Conseil Municipal
- 8 : Rencontre avec Mr Brighmton, responsable antenne HLM de Montataire
- CA CCAS
- Conseil Syndical de la Base
- Réunion DUAC : Com. Travaux
- 9 : Réunion en sous Préfecture
- Conseil Régional
- 10 : Permanence : 11 personnes
- Goûter UNRPA
- Réunion publique pour modif POS
- 11 : Ouverture session CI Régional
- Conseil District
- 14 : Permanence : 15 personnes
- Rencontre avec Mr Dubreuil, HLM
- CA Semimo
- 15 : CA collège J. Valles à St Leu
- 16 : Visite parc HLM
- Conseil Régional
- Bureau Municipal
- 17 : Permanence : 10 personnes
- 18 : Rencontre avec Mr Granger du Parisien Libéré
- CA Centre hospitalier
- AG "standard" de Montataire
- 19 : AG Athlétic Club de Montataire
- 20 : 50ème anniversaire des fusillés de Chateaubriant
- 21 : Bureau district
- Permanence : 12 personnes
- Réunion D.S.Q.
- Permanence téléphonique : 7 appels
- 22 : Conseil Général
- CA CCAS
- 23 : Réunion au Conseil Général
- 24 : Sous préfecture
- Permanence : 13 personnes

- commission locale DSQ
- AG Aquatic Club
- 25 : Clôture au Conseil Régional
- AG Tennis
- Réunion de l'Association "échanges franco-allemands"
- 28 Présentation salle des sports du lycée
- Ouverture plis HLM
- Réunion office HLM
- 30 Conférence presse : présentation candidature aux prochaines élections au Conseil Régional
- Groupe pilotage au Conseil Régional
- Bureau Municipal
- 31 : Permanence : 14 personnes
- A.G. semimo

NOVEMBRE 1991

- 4 : CA union des Maires de l'Oise
- Conseil Général
- CA OMRPA
- Réunion de l'AMEM (musique)
- 5 : Aide cantonale d'aide sociale
- Conseil Général
- Rencontre responsables de SA HLM de Beauvais aux martinets
- 7 : Conseil Général
- 8 : Conseil Général
- 11 : Cérémonie 11 novembre
- 12 : Conseil Général
- 13 : Conseil Régional
- Commission finances HLM Creil
- 14 : Conseil Général
- Bureau Municipal
- 15 : CA HLM
- Réunion de l'AMEM
- CA centre hospitalier
- Rencontre Débat du PCF à Creil
- 16 : Bureau district
- 18 : District : station équation
- permanence téléphonique : 10 appels
- 19 : Commission d'aide au logement
- Inauguration semaine santé CPAM
- 20 : Appel d'offres Centre Hospitalier
- DUAC
- 21 : Accueil délégation de Finsterwalde, ville jumelée avec Montataire
- Permanence : 9 personnes
- Rencontre discussion avec la délégation
- Réception de la délégation
- 22 : Conférence de presse et signature protocole d'accord entre les 2 villes. Commission finances au district.
- 24 : Repas des vétérans du PCF
- 25 : Permanence : 12 personnes
- Rencontre avec les locataires de la rue du Cl Fabien

- 26 : District
- 27 : Groupe de Pilotage au Conseil Régional
- Conseil syndical de la piscine
- 28 : permanence : 8 personnes
- Inauguration extension lycée M. Curie
- CA CCAS
- CA Collège J. Vallès à St Leu
- Bureau Municipal
- 29 : Conseil Régional

DECEMBRE 1991

- 2 : Permanence : 13 personnes
- Réunion de l'Union des Maires de l'Oise
- 3 : Réunion sécurité du Bassin Creillois
- Commission cantonale d'aide sociale
- CTP des communaux
- 4 : Commission des marchés
- Conseil Régional
- 5 : Ouverture stage employés communaux nouveaux
- Permanence : 9 personnes
- Conseil de district
- 6 : Ouverture BP 92 au Conseil Régional
- Groupe pilotage Conseil Régional
- 8 : Téléthon
- 9 : Rencontre avec Mr Brighmton, HLM Montataire
- Rencontre avec Mr Leblond, Inspecteur Académique
- 10 : Conseil Général
- Conseil Syndical de la Base de St Leu
- 11 : Ouverture des plis HLM Creil
- Conseil Régional
- 12 : Permanence : 12 personnes
- Conseil Municipal
- 13 : Bureau HLM
- OMS Réunion Comité Directeur
- 15 : AG assoc. "Martins Pêcheurs"
- 16 : Réunion au District
- Ouverture BP92 Conseil Général
- Remise des colis aux anciens
- permanence téléphonique : 9 appels
- Conseil syndical de la piscine
- 17 : Réunion en sous Préfecture
- 18 : Conseil Général
- CA Semimo
- 19 : Conseil Régional
- 20 : Conseil Régional
- 21 : Remise cadeau Noël aux pupilles du département (du canton de Montataire)
- Remise coupe aux sauveteurs de l'Oise (traversée de l'Oise à la nage)
- 23 : Bureau District
- CA CCAS

Un habitat de qualité pour tous

Des digicodes et des portes blindées dans les caves sont mis en place progressivement dans les immeubles HLM de notre ville, à l'initiative de l'Office de Creil. Cette importante mesure était fortement revendiquée par les locataires qui trouvent ainsi satisfaction. Néanmoins, plus globalement, les problèmes liés à l'habitat, au loyer et à la réhabilitation demeurent une source vive d'inquiétudes, voire de mécontentement.

L'Etat prétend que le logement social est pour lui une priorité. Dans les faits, il tourne le dos à cette affirmation.

Le budget 1992 de l'urbanisme et du logement marque un recul sensible des moyens consacrés par l'Etat aux aides à la pierre et aux aides à la personne.

S'agissant des locataires, on assiste à un désengagement accéléré de l'Etat vis-à-vis du logement social et à un coup de pouce supplémentaire à l'habitat spéculatif, de façon à le rendre attractif pour les placements financiers.

"Au total", remarque l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM, "le secteur social est appauvri et la réalisation des programmes neufs ou de réhabilitation en sera plus difficile".

Du côté de l'APL, il n'y a pas d'augmentation globale des fonds disponibles alors que le nombre de prestataires s'accroît.

Pas de P.L.A. pour Montataire

Au chapitre des prêts locatifs aidés (PLA), les dotations budgétaires diminuent. Mais l'Etat opère des prélèvements sur la trésorerie des HLM. On annonce, par ailleurs, le même nombre de PLA qu'en 1991. En réalité, il y en aura moins.

De toute manière, cela fait des années et des années que Montataire n'a pu bénéficier d'aucun PLA. C'est dire les difficultés renouvelées que rencontrera en 1992 le logement social dans notre commune.

Enfin, c'est un scandale que les opérations de construction ou de réhabilitation rapportent de l'argent à l'Etat par TVA interposée.

Ces quelques éléments expliquent les difficultés quotidiennes et le mal-vivre qui, de plus en plus souvent, sont le lot des locataires : loyers trop lourds, dégradations du parc. Sans oublier l'allongement alarmant des listes d'attente qui posent des problèmes, tout particulièrement aux jeunes à la recherche d'un premier logement. Surtout qu'ils ne disposent, pour la plupart, que de très faibles revenus.

Il faut dire, et Montataire n'est pas à l'abri, que la crise de la demande de logements atteint une ampleur comparable aux lendemains de la 2ème guerre mondiale.

L'étranglement et le pillage des offices HLM par l'Etat doivent cesser.



Les loyers peuvent baisser

Un énorme effort de construction sociale, de qualité, pour tous et avec des loyers raisonnables, est nécessaire et possible.

Faire baisser les loyers n'est pas une utopie. Il suffirait tout simplement de supprimer toutes les taxes d'Etat qui pèsent indument sur les organismes HLM. De même, il est indispensable que l'Office puisse recourir à des emprunts à des taux très faibles et de longue durée.

Ces mesures auraient des répercussions positives considérables sur la vie des locataires et leurs conditions d'existence. C'est dire à quel point elles peuvent devenir de puissants mots d'ordre de rassemblement et d'action à l'initia-



tive des habitants eux-mêmes. Car dans ce domaine comme dans les autres, c'est la décision et l'union des gens qui feront la différence

entre l'aggravation de la crise actuelle ou, au contraire, la promotion d'un habitat vivable, équilibré et harmonieux.



Il faut tous s'y mettre

Même si à Montataire un seuil critique n'est pas atteint, il faut reconnaître que les problèmes liés à l'insécurité et à la délinquance ont tendance à s'intensifier, en interaction avec la drogue qui étend ses ravages. La mobilisation de toutes et de tous est nécessaire pour faire refluer et disparaître ces fléaux dont la racine se trouve dans la crise du système social actuel, avec son cortège d'injustices et d'exclusions.

La délinquance, petite et moyenne, représente une calamité dans la vie quotidienne de beaucoup de gens. Comment en être surpris ?

La politique gouvernementale de récession et d'austérité accentue les inégalités et les difficultés de la vie, sur fond de chômage accru. Véhicules volés ou endommagés, cambriolages, vols à répétitions, seringues qui traînent : ces phénomènes inadmissibles se greffent sur un tissu de précarité générale de la situation d'un nombre grandissant de gens.

Un accélérateur puissant

La drogue et son trafic représentent un accélérateur particulièrement puissant.

Voilà pourquoi il faut se féliciter de la "chaîne" instituée par des locataires et des associations des Martinets pour enrayer et combattre la toxicomanie.

Une très grande partie de la jeunesse se sent exclue d'un système qui les rejette et les méprise. Une petite fraction cède, dans ces conditions, à la tentation de la violence et d'actes incontrôlables. Quelquefois, des employés et des services communaux en font les frais.

De tels comportements représentent une alerte considérable; témoignant du niveau de dégradation de la vie sociale, entraînée par la crise sociale et politique qui s'aggrave.

A Montataire, les élus et le Maire en particulier, s'emploient à prendre les mesures nécessaires dans les limites d'intervention qui sont les leurs. Par exemple, la Municipalité demande depuis de longs mois que des appelés du contingent soient affectés comme îlotiers à Montataire pour des actions de prévention et de dissuasion.

Nécessaire prise de conscience

Malheureusement, la Ville n'a pu obtenir jusqu'ici de réponse positive.

Maurice Bambier participe néanmoins à toutes les réunions et initiatives d'inspiration gouvernementale ou locale qui traitent des problèmes de sécurité.

En tant que Vice-président des HLM et dans la limite de ses prérogatives, il veille à ce que des mesures de sûreté soient prises dans les immeubles et dans les caves des

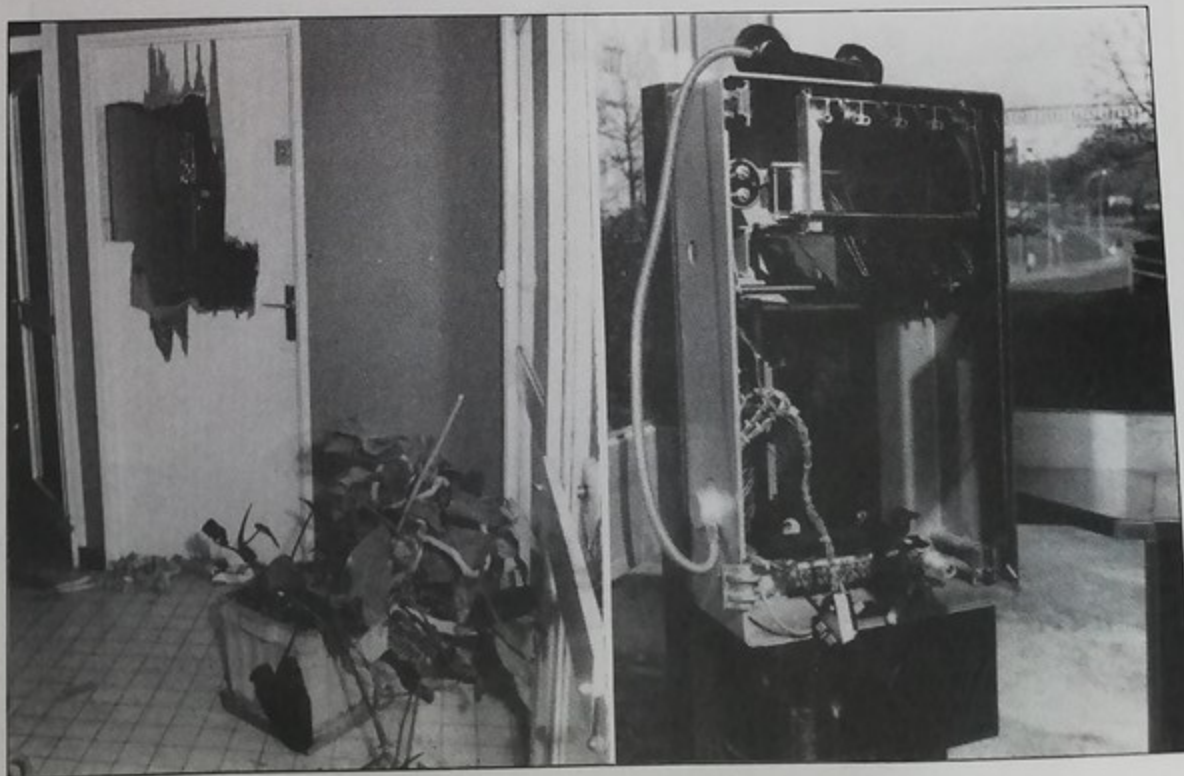
bâtiments concernés.

Bien entendu, les policiers doivent avoir les moyens, notamment budgétaires, de maintenir l'ordre et de remplir les missions de service public qui sont les leurs. Or, en 1992, le budget du Ministère de l'Intérieur est en régression au niveau des moyens de fonctionnement. Il stagne pour ce qui concerne les effectifs et la formation des jeunes policiers.

Cela étant dit, une prise de conscience s'avère nécessaire.

D'abord, la délinquance qui s'aggrave, trouve ses causes profondes dans une politique menée au niveau national et qui tourne le dos à la satisfaction des besoins des gens. C'est donc cette politique qu'il faut changer.

Ensuite, seule une mobilisation résolue de la population contre les phénomènes considérés constitue la base indispensable qui permettra d'en venir à bout. Chacune et chacun doit se sentir concerné(e). Seul le poids de la solidarité collective et de l'action pour changer une société injuste peut ouvrir la voie à une vie plus tranquille et plus sûre.



Budget : ensemble, des orientations pour 1992

Le 12 décembre dernier, le Conseil municipal a examiné les orientations du budget de la commune pour 1992. Outre le travail des élus et des services, des réunions de quartiers permettront à la population de s'associer pleinement aux choix qui devront être faits. D'ores et déjà, on peut dire que l'établissement de ce budget sera plus difficile que l'an dernier. Alors que les difficultés des gens s'accroissent, la commune enregistre à la fois une diminution de ses recettes et une augmentation prévisible de ses dépenses. Autant dire que l'action de tous est nécessaire pour parvenir à boucler, dans de bonnes conditions, le budget 1992 de la Ville.

Afin d'éviter le climat de campagne électorale qui battra son plein au mois de mars, le Conseil municipal envisage de voter le budget aux alentours du 15 février.

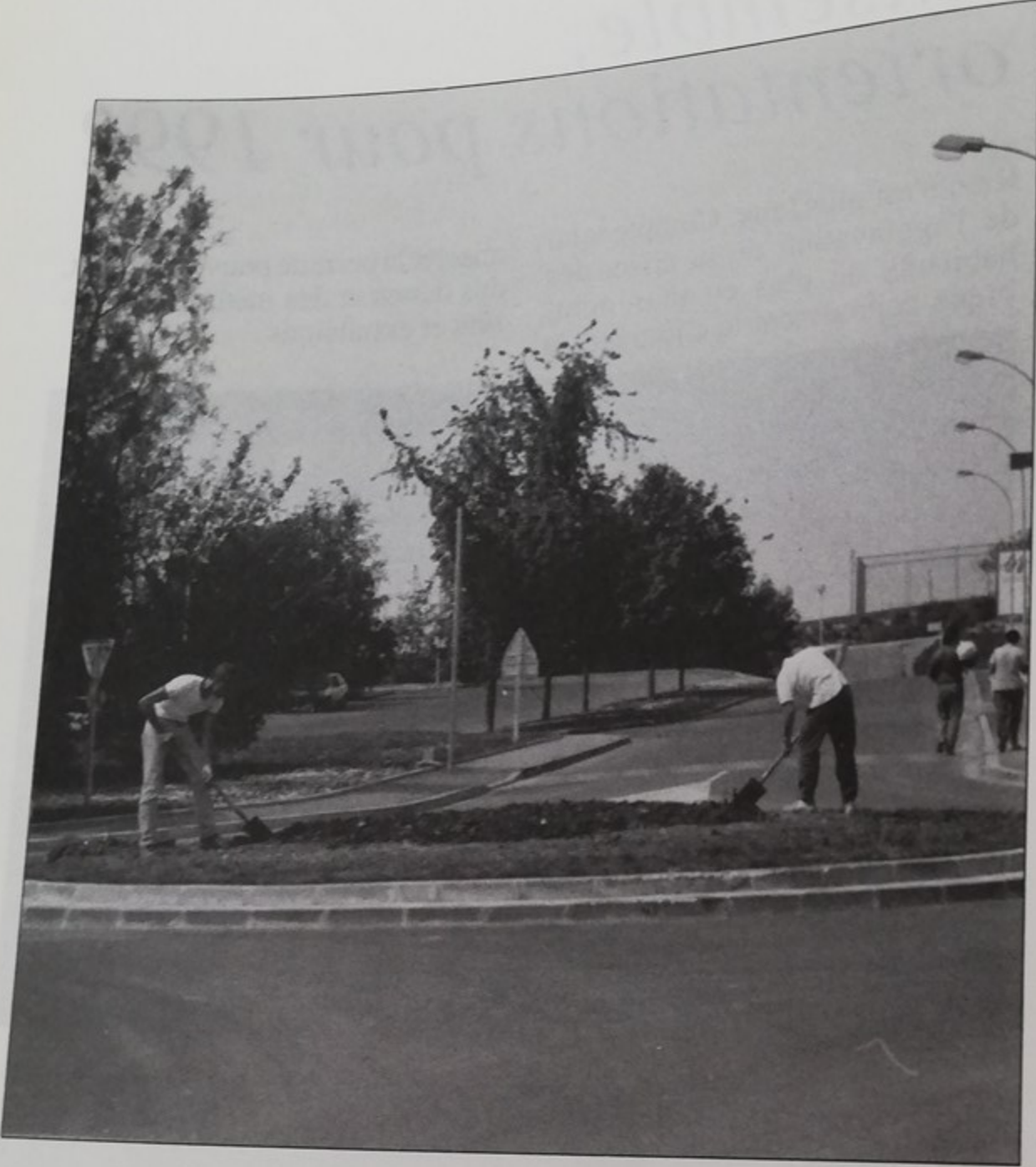
C'est dire si les élus et les services municipaux sont déjà à pied d'œuvre pour préparer cet acte essentiel de la vie de notre commune et en fournir les éléments au jugement de la population.

Un lieu commun tenace présente Montataire comme une ville "riche".

Rien n'est plus faux. Compte tenu de l'aggravation de la crise, des habitants de plus en plus nombreux connaissent le chômage, la

misère, la perte de pouvoir d'achat, des dettes et des menaces de saisies et expulsions.





Une question de niveau de vie

Dans leurs limites, les dépenses sociales de la Ville connaissent une hausse importante. Ce qui définit une ville riche, c'est le niveau de vie de ses habitants et pas du tout le montant de ses ressources.

Or, celles-ci sont en constante diminution. En 1991, on peut chiffrer entre 4,5 et 5 % les pertes de la Ville en ce domaine, à cause de la réduction de la dotation de l'Etat (D.G.F.) et de l'amenuisement de la Taxe professionnelle. Celle-ci risque fort d'être réduite

encore par la ponction supplémentaire due à l'application de la Loi Joxe-Baylet. Rappelons que cette loi met gravement en cause l'autonomie de décisions des communes et les fonds dont elles disposent. En même temps, l'augmentation des dépenses de fonctionnement de la Ville est estimée à 7,25 %. La moitié de ces dépenses sont incompressibles. Il s'agit des salaires du personnel, du remboursement des emprunts, de la contribution de Montataire au fonctionnement de la piscine et de la base de loisirs de Saint-Leu-d'Esserent. D'autres dépenses sont compressi-

bles. Il s'agit du fonctionnement des activités municipales, des subventions aux associations et de l'emploi de personnel communal temporaire.

S'agissant de l'emprunt, la dette annuelle représente actuellement 13 % des recettes de fonctionnement. Si on y ajoute les charges dues à la participation aux syndicats intercommunaux de la Base et de la Piscine, ce chiffre peut être situé aux alentours de 17 à 18 % au total. C'est un taux maximum qu'il conviendra de ne pas dépasser.

Notre fil directeur

C'est sur ces bases qu'il faut réfléchir, sur la nature et le contenu des investissements éventuels de la Ville. Notre fil directeur, c'est bien sûr, l'application du programme sur lequel le suffrage universel a élu la liste qui gère notre commune.

Une telle analyse représente l'état actuel de la réflexion du Conseil municipal. Désormais, les élus et les services sont au travail.

Mais les grandes lignes du problème posé dans l'élaboration du budget de 1992 sont désormais portées à la connaissance de toutes et de tous.

C'est aux habitants de dire leur mot et d'intervenir, à partir de leurs aspirations et de leurs besoins, sur les choix qui devraient être ceux de la Ville. Plus que jamais, l'action est nécessaire pour que les ressources et l'autonomie de décisions de Montataire soient préservées et développées face aux atteintes que la commune subit de la part de l'Etat. Là est la clef des questions soulevées par l'élaboration du budget 1992.

Des chiffres irréfutables

Chaque année, l'actualisation des bases des impôts locaux est toujours défavorable aux habitations par rapport aux entreprises.

Résultats, en 1981, la taxe d'habitation représentait 24,7 % des 4 taxes. En 1990, la taxe d'habitation représentait 25,7 %.

Le foncier bâti (17,3 %) est passé à 25,1 %. Par contre, la taxe professionnelle, qui représentait 57,4 % de la fiscalité a régressé à 45,4 % seulement. Dans le même temps, le chômage n'a cessé d'augmenter. Les pauvres sont plus pauvres et plus nombreux. Mais la Bourse flambe et les riches se sont enrichis.

La Dotation globale de fonctionnement (octroyée par l'Etat) était indexée sur les recettes de TVA au taux de 1979. Elle est aujourd'hui indexée sur le Produit national brut et sur l'indice des prix. Résultat : pour la première fois, celle de Montataire progressera moins en 1992 que l'inflation constatée en 1991.

Une surcompensation imposée à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales a conduit à doubler le taux de cotisation de la ville appliquée à la masse salariale. Sans que cette ponction profite en quoi que ce soit aux employés communaux.



D'autres choix

D'autres choix sont possibles.

Par exemple, qui peut contredire les propositions consistant à réduire la dette de la commune en faisant appel aux fonds libres des assurances et des banques ? Qui peut soutenir que cette proposition est irréalisable ?

Par exemple, avons-nous tort de demander d'inclure dans la TVA sur le fonctionnement, en 1992, la compensation de la taxe professionnelle et du foncier bâti ?

Il est vraiment possible de faire autrement et de ne pas nous imposer de choisir entre augmenter les impôts des gens, qui sont déjà lourds, ou réduire des services qui ne sont pas encore à la hauteur des besoins de la population.

RÉUNIONS DE QUARTIERS

| | |
|--|---|
| <p>Lundi 13 janvier 1992 à 18 h.30 Ecole Joliot Curie B</p> | <p>Rues Abel Lancelot - Henri Vielliard - Louis Blanc - Rue et Impasse Emile Zola Rues Bessemer - Pasteur - Réaumur - Impasse du Clos Vitel - Sente Louis Blanc - Impasse Chevallier - Rues de Finsterwalde - Lénine - Cités Mertian et Louis Blanc - Impasse du Chemin de fer - Rues de Nogent - de Gournay Christian Cognard - Square Marcel Fasseur.</p> |
| <p>Mardi 21 janvier 1992 à 18 h.30 Local du 19 mars Tour 11</p> | <p>Rues Paul Vaillant-Couturier - du 19 mars 1962 - Maurice Thorez - du Chemin Blanc</p> |
| <p>Vendredi 24 janvier 1992 à 18 h.30 Local Lotissement Le Bray</p> | <p>Lotissement Le Bray - Rues Jules Uhry - Romain Rolland - Cité Biondi Sente des Chères vignes - Rues Roger Salengro - Maurice Vayer - Cité Jules Guesde - Impasse de la Garenne</p> |
| <p>Mardi 28 janvier 1992 à 18 h.30 Salle des fonds de Nogent</p> | <p>Quartier des Fonds de Montataire Rues Labourbe - Vaillant - Vallès Pottier Degeyter - Herriot</p> |
| <p>Vendredi 31 janvier 1992 à 18 h.30 Ecole Paul Langevin</p> | <p>Rues Victor Hugo - Lesiour - Voltaire - du Général de Gaulle - Henri Barbusse - du 8 mai 1945 - Cavée et Sente des Aiguillons</p> |
| <p>Mardi 4 février 1992 à 18 h.30 C.M.I.</p> | <p>Avenues Anatole France (à partir de la rue Romain Rolland) - Gabriel Péri Rue Jacques Decour - Impasse et rue des Martinets - Rue du Colonel Fabien Impasse de l'Argilière</p> |
| <p>Vendredi 7 février 1992 à 18 h.30 Sous-sol B de la mairie</p> | <p>Place Auguste Génie - Avenue Ambroise Croizat - Rues Jean Jaurès (jusqu'à la rue des Déportés) - de la République - Armand Desnosse - Marceau Horcholle - Avenue Guy Moquet - Rues André Ginisti - des Châlets - Hervé Boulanger - Jean Dominique Fauré - Hérouard Rodier Jacques Duclos - Cavée d'Angy.</p> |
| <p>Mardi 11 février 1992 à 18 h. 30 Ecole D. Casanova</p> | <p>Tout Magenta à partir de l'angle de la rue Victor Hugo.</p> |
| <p>Vendredi 14 février 1992 à 18 h.30 Salle de la Libération</p> | <p>Rues Jean Jaurès (de la rue Lénine à la rue des Déportés) - des Déportés - de Condé - Jean Cassé - Place Pierre Semard - du Jeu d'Arc - de l'église - Avenue de la Libération - Route de St Leu - Rue Raymond Coene</p> |
| <p>Mardi 18 février 1992 à 18 h.30 Centre Aéré</p> | <p>Les Champarts - C.E.S. - Zone pavillonnaire - Impasse du Jeu d'Arc - Maisons du château - Rues Louis Dondeyne - Cyrille De Foor - Raoul Dédicourt.</p> |

Formation dans l'art du conte

A l'initiative du service lecture publique et de l'Office Municipal des Retraités, vont se dérouler pendant l'année scolaire 1991/92, 4 journées de formation dans l'art du conte. Les rencontres réunissent 8 membres du personnel communal venant de la crèche, de la halte-garderie, des bibliothèques, de la garderie périscolaire et 5 retraitées de Montataire.

Elles sont animées par deux mamies-conteuses, adhérentes d'une association à but non lucratif "les conteuses de l'âge d'or" qui a un rayonnement national dans ce domaine.

Le but de cette formation est de sensibiliser et de rassembler tous les intervenants potentiels autour des enfants.

Raconter une histoire, dire un poème, faire revivre un conte d'autrefois, ce n'est pas toujours si simple devant un auditoire, si motivé soit-il...

Ces journées promettent d'être un enrichissement pour chacun des participants et donc une amélioration sensible pour les enfants auxquels ils s'adresseront ensuite.

Des rencontres avec des classes maternelles et primaires et avec les tout-petits, ont lieu régulièrement afin de mettre en pratique les conseils donnés par les mamies-conteuses.

A la rentrée scolaire de septembre 1992, un nouveau groupe pourra se mettre en place.

Prévenez-nous rapidement si cette expérience vous intéresse en tant que "retraité actif"...

SORTIES - ACTIVITES

Jeudi 16 Janvier 1992

Loto à la RPA à partir de 14 heures

Jeudi 23 Janvier 1992

Saint-Denis

Visite de la Basilique (tombeaux des Rois de France) et du siège de l'Humanité.

Rendez-vous à 13 h. parking A. Croizat

Jeudi 6 Février 1992

Sortie Théâtre "Monsieur Amédée" avec Michel Galabru à l'Eldorado

Tarif : 180 F (acompte à l'inscription)

Rendez-vous à 18 h. 30 place de la Mairie

Jeudi 13 Février 1992

Après-midi dansant à la RPA à partir de 15 heures.

Jeudi 20 Février 1992

Déclaration de Revenus 91 de 14 h. à 16 h. à la RPA

Jeudi 12 Mars

Senlis

Visite de la Cathédrale et du Musée de la vénerie

Rendez-vous à 13 h. 30 Parking A. Croizat

Piscine

Chaque Vendredi de 11 h. à 12 h.

Réservé aux retraités

nage libre ou animation avec un maître-nageur.

Inscription préalable à la RPA.

Ramassage par car (aller et retour)

10 h. 50 - RPA

10 h. 55 Parc Marcel Cachin

BIENTOT

Le Repas annuel des retraités et pré-retraités est prévu pour le 14 Mars (sous toutes réserves)

Notez déjà cette date sur votre agenda (inscriptions fin février seulement)

La visite du château de Montataire annoncée pour le 24 octobre 1991 dans le cadre de la semaine nationale des retraités a été annulée par Sollac pour raisons de convenance de l'entreprise. Mr le Maire est intervenu auprès de la Direction nationale et de la Direction locale de Sollac.

Suite à son intervention, l'entreprise propose de fixer une nouvelle date pour effectuer cette visite pour laquelle de nombreux montatairiens avaient montré un grand intérêt.

Un nouveau rendez-vous sera donc communiqué prochainement à nos retraités.

Des cours d'anglais et d'allemand vont être mis en place. Le principal du collège A. France a donné son accord pour la participation de quelques retraités aux cours de langue au sein même des classes du collège. Les personnes inscrites pour ces cours seront contactées individuellement pour fixer les détails pratiques de cette nouvelle activité.

Sport vacances

Février 1992

Comme chaque année, une semaine d'animation sportive du 24 février au 28 février 1992 inclus sera proposée aux jeunes montagnais agés de 10 à 15 ans. Elle se situera sur l'ensemble des sports A.Bellard. Les inscriptions seront limitées aux 36 premiers jeunes inscrits et auront lieu au service des sports (mairie annexe), accompagné d'une somme de 20 francs (assurance incluse). Les animations seront encadrées par des éducateurs sportifs diplômés d'état. Au programme, la découverte des différentes installations municipales à travers leurs activités, la patinoire, la piscine, le



cinéma, etc... ainsi que la traditionnelle rétrospective vidéo sui-

vie du pot de l'amitié. Cette année étant la 6ème édition.

Le coupon ci-dessous doit être déposé au Service des Sports - Mairie Annexe avant le 14 février 1992

OPERATION SPORT VACANCES SCOLAIRES

Je soussigné(e) M. Mme _____
certifie que mon enfant _____
né(e) le _____
demeurant _____

n'est sujet(te) à aucune contre-indication quant à la pratique du sport et l'autorise à participer à l'animation sportive qui débutera le 24 février 1992 à 10 heures sur l'ensemble sportif Armand Bellard

Fait à _____ le _____

Signature

Nouveau Bureau du Standard de Montataire

Président : Mr Daniel FERON
2 rue du Dr Schweitzer 60180 Nogent Sur Oise
Tél. 44.71.69.14

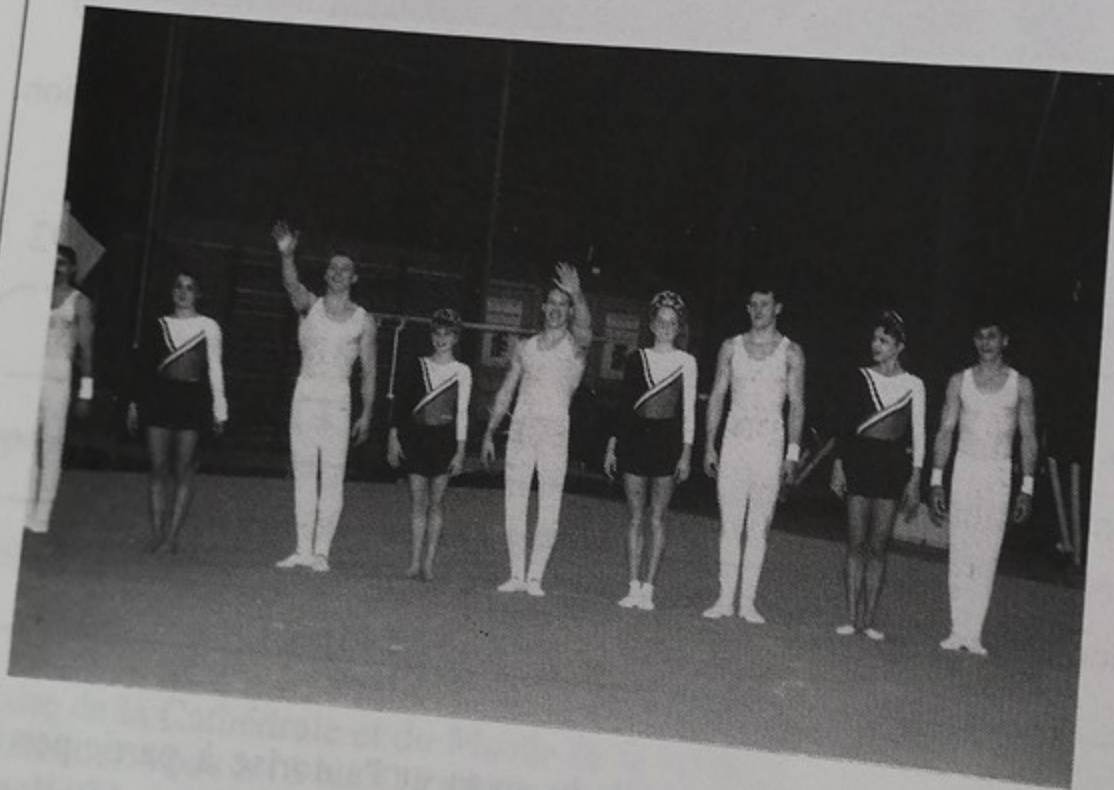
Secrétaire : Mr René OISEL
10 rue Gambetta 60180 Nogent Sur Oise

Correspondante : Mme Marie Claude DAVIDOVICS
40 rue du Colonel Fabien 60160 Montataire

Trésorier : Mr Christian LAURENDEAU
3 rue du Dr Roux 60180 Nogent Sur Oise

Tous nos vœux de réussite au nouveau bureau du Standard

Gala de Gymnastique



Montataire le 15 décembre 1991 a créé l'évènement sportif. Un plateau à faire rêver. L'Espérance Municipale de Montataire et la municipalité ont reçu les équipes féminine et masculine de gymnastique de Hongrie qualifiées pour les Jeux Olympiques 1992 de Barcelone. 600 spectateurs enthousiastes ont pu apprécier le niveau atteint par les gymnastes.

INFO

GYMNATIQUE

Challenges départementaux
8 et 9 février 1992
salle M. Bouchoux.

TENNIS

Finale Tournoi interne
8 Mars 1992
Courts Couverts

KARATE

Championnat de Picardie
et d'Ile de France
29 Mars 1992 de 8 h. à 22 h.
Salle M. Coene

FOOTBALL

Seniors A
Tous les dimanche à 15 h.
12 janvier : Crépy en Laonnois
19 janvier : Tergnier
16 février Chevrières
8 Mars : Origny
Stade M. Coene

BASKET BALL

Seniors A
Tous les samedi à 20 h. 30
11 janvier : St Michel
18 janvier : Amiens SC
8 février : St Compiellois
Seniors A féminines
Tous les dimanche 15 h. 30
12 janvier : Albert
19 janvier : USC Amiens
16 février : St Compiellois
Salle M. Coene

Un jumelage poursuivi et développé

Du 20 au 24 novembre derniers, une délégation de la Ville de Finsterwalde, conduite par son Maire Johannes Wohmann, s'est rendue dans notre ville. Cette initiative se déroulait dans le cadre du jumelage de Montataire avec cette ville allemande. Compte tenu des bouleversements intervenus en Allemagne depuis la fin 1989, il était nécessaire de réactualiser le contenu de ce jumelage. Ce qui fut fait dans un excellent climat.

Le séjour et les réunions de travail avec la délégation de Finsterwalde ont été marqués par une grande compréhension et un climat chaleureux dont témoigne la lettre que le Maire de Finsterwalde a adressée à Maurice Bambier à l'issue de cette visite (voir encadré).

La délégation de Finsterwalde était composée, outre le Maire déjà cité, de : Madame Barbara Streipert, Madame Jutta Zimmermann, Madame Monika Gartner, Monsieur Andreas Holfeld, Monsieur Peter Lambrecht et de Monsieur Peter Kloditz. Chacune et chacun représentait en l'occurrence une tendance du Conseil municipal de Finsterwalde, dont la palette est très large puisqu'elle va des socialistes allemands aux verts, en passant par la démocratie chrétienne et le P.D.S. (communistes).

Les 2 parties se sont retrouvées d'accord pour poursuivre et resserrer les liens entre les 2 villes, en mettant l'accent sur la nécessité d'échanges et de rencontres approfondies entre les habitants eux-mêmes pour permettre une meilleure connaissance mutuelle et réciproque (voir par ailleurs le texte du protocole d'accord).

Ce séjour a été l'occasion pour la délégation allemande de rencontres multiples, notamment avec les associations parmi lesquelles, bien évidemment, "Echanges franco-allemands", qui contribue pour la part qui lui revient au développement des bonnes relations avec nos voisins d'outre-Rhin.

L'accord

Les Villes de Montataire et de Finsterwalde reconnaissent, par cet accord, la poursuite du premier accord commencé en 1962.

Les relations servent à développer une meilleure connaissance réciproque des citoyens des 2 villes, et ceci indépendamment des conditions politiques actuelles ou futures.

En particulier, le jumelage doit contribuer à :

- rapprocher les connaissances des cultures et des pays par le développement des rencontres entre les habitants,
- Connaître et respecter les différences et des ressemblances dans les habitudes de vie des citoyens des 2 villes,
- Favoriser l'intérêt de la connaissance réciproque des 2 langues par les contacts privés et les échanges de classes et d'enseignants,
- Développer les liens sociaux économiques dans les domaines de l'industrie du commerce et de l'artisanat,

Les Conseils municipaux des 2 villes soutiendront les activités des citoyens et des associations dans le cadre de ce jumelage.

Cet accord sera signé par les maires des 2 villes et entrera en vigueur après l'accord des 2 assemblées municipales de Montataire et de Finsterwalde.

La lettre de remerciements de Johannes Wohmann

Cher collègue Bambier

Je suis de retour à Finsterwalde avec ma délégation.

Nous étions sur place vers

19 h. 30

Je vous prie d'accepter encore une fois, ainsi que vos collègues, nos remerciements pour ces jours merveilleux que vous nous aviez préparés.

Je rencontre ce jour (25/11) le bureau municipal et dois leur faire le rapport de notre visite.

Je suis persuadé que les relations entre nos deux villes vont se développer.

Avec tous mes vœux pour vous et les habitants de Montataire



Maurice Bambier et Johannes Wohmann signant l'accord du jumelage

La tornade du mois d'août



Montataire comme beaucoup d'autres agglomérations a été victime de la tornade du mois d'août. Les dégâts matériels ont été nombreux. Notre environnement a beaucoup souffert. Deux sites qui faisaient partie de notre histoire ont été détruits durant ce petit quart d'heure, la Croix Louis II ou Croix détruite. Deux tilleuls sur trois plus que centenaires ont été rasés et nous avons été dans l'obligation de couper le troisième rendu dangereux du fait que par le poids des deux autres, il s'est trouvé déraciné.

La Municipalité a décidé de recréer ce site en faisant un effort tant sur le plan financier que matériel.

Remise des Palmes



Maurice Bambier inaugurant le lycée de Montataire.

Le 7 décembre 1991, Jean Peynot, titulaire des palmes académiques, conseiller municipal de Creil, a remis les palmes académiques à Maurice Bambier pour son action en faveur de la démocratisation de l'enseignement œuvrant pour une école laïque et publique.



Montataire et les J.O.

Deux jeunes Montatairiens, Sandrine Buzin et Vincent Pinel, ont porté le flambeau des XVI^{ème} Jeux Olympiques d'Hiver le 3 Janvier 1992.

Nous tenons à leur adresser toutes nos félicitations.



PIN'S

Le Pin's de la ville est en cours de fabrication. Il sera disponible prochainement. Toutes les modalités pour vous le procurer vous seront communiqués dans le prochain bulletin.

Ils nous ont écrit...

Monsieur,
Je me permet de venir, par ce courrier, vous remercier pour le dégrèvement de 900 francs que vous nous avez obtenu sur les impôts locaux de 1990 qui s'élevaient à 2 272 francs. Ce qui nous a d'ailleurs aidé à régler la surprise que nous a fait le fisc en décembre 1990, nous réclamant 2187 francs payable avant le 15 janvier 1991, sur les impôts locaux de 1989 dont nous n'avions jamais reçu d'avis malgré mes nombreuses réclamations sans résultat. La cause : la grève des agents du fisc à l'époque). (...)

L.B.

J'habite depuis 7 mois à la Résidence Maurice Mignon et ce que je peux en dire c'est que nous y sommes très bien. Rien ne manque, que ce soit question de confort, chauffage, propreté, salle de bain dans chaque logement. Chacun de nous fait ce qu'il veut, jouer à la belote, au scrabble, tricoter, regarder la télévision au foyer, chanter, puisque nous avons formé une chorale où nous répétons le lundi de 16 h. à 18 h. ou rester chez soi. Madame la Directrice et la secrétaire sont là aussi pour régler toutes les choses nous concernant. Le personnel du restaurant où nous mangeons correctement sont au petit soins pour nous. Le gardien Raoul tient à cœur à nous rendre service le plus possible de jour comme de nuit. Moi qui suis seule sans enfant, je vis maintenant tranquille. Au moins je sais que si j'étais malade, on s'occuperait de moi. Je suis donc heureuse d'habiter au 118 rue Jean Jaurès.

Mme C.

Elagage

Conformément à l'article de la loi n° 84 939 du 23 octobre 1984 relatif aux élagages des plantations situées à proximité des lignes de télécommunications, les riverains intéressés sont tenus d'effectuer l'élagage pour ne pas gêner le bon fonctionnement du réseau. En cas de non exécution, France Télécom effectuera les travaux aux frais des propriétaires.

A la gare

La gare de Montataire, dotée d'un matériel de vente nouveau et très performant, est dès à présent habilitée à vendre des prestations qui jusqu'alors lui étaient interdites (ex : Réservations, train-auto-Couchettes, départ d'une ville quelconque de France voire d'Europe).

Un nouveau Secrétaire Général

Antoine VALBON est le nouveau Secrétaire Général de la Mairie depuis le 16 Septembre 1991. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Un faux

Depuis près d'un mois, un tract provenant de diverses origines se répand tant dans notre région que sur le territoire national. Ce tract informe les gens que des décalcomanies (appelées "Blue Star - Window Lane - Superman ou encore Pyramid") pourraient contenir du L.S.D. Chaque étoile du décalcomanie comporterait de la drogue et l'absorption pourrait se faire par la bouche ou par les pores de la peau en manipulant le papier pour appliquer le tatouage.

Ces allégations sont totalement fausses et personne n'a jamais trouvé de telles substances dans des décalcomanies.

Il faut savoir que le texte du tract a été probablement écrit aux Etats-Unis d'Amérique en 1981 puis il est passé au Canada courant 1987 sans qu'il y ait le moindre début de preuve. Il arrive dans le Sud de la France fin 1987 pour inonder le territoire national. Malgré de nombreux démentis au niveau national, cette rumeur court toujours.



En raison des travaux de réfection du Centre Marcel Cachin, les locaux du C.C.A.S. et le Service de la Protection Maternelle et Infantile sont transférés rue Henri Barbusse (près de la charcuterie Ligot) Tél. 44.27.56.41. Horaires d'ouverture de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30 du lundi au vendredi

Ils se sont mariés

Septembre

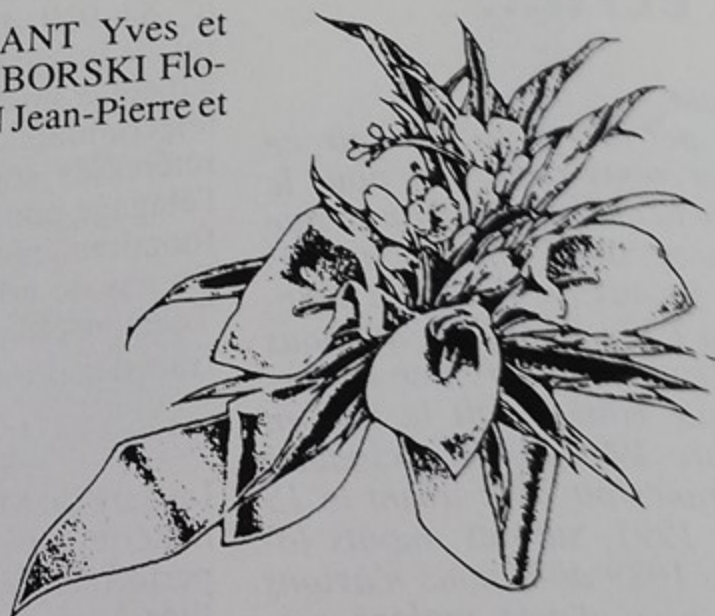
GRUNY Daniel et REZZOURG Samira / VENANT Yves et CROUSAUD Sylvie / FABIJAN Thierry et KASIBORSKI Florence / YETTOU Ali et HERVE Muriel / TOUTAIN Jean-Pierre et LEMOINE Carole

Octobre

BACOUELLE Jean et LEHOUX Claude / BOUDJELIBA Arezki et BENABDALLAH Noura / RECHIDI Abdelkader et LOUAHDI Nadia / PILLON Bruno et PANNETIER Séverine / ROEDSENS Laurent et LANDA Nadine

Novembre

BENKHEROUF Zouhir et BOUARISSA Hayat / SAPIN Jean et GOSSELIN Jacqueline / GUIDEZ Dominique et DERAYE Christine



Ils nous ont quittés

Septembre

DELAVIGNE Paul / TORTOSA Emilia (veuve Mirallez) / VELLE Tony / HEMMER Armand / BOUCEDRA Mohammed / RABOUILLE Jacques / BEGUIN Jeanne (veuve Eurin)

Octobre

VANDEPONTSEELE Yvonne / SIMON Marie (veuve Dezuemer) / VERDIER Simone (veuve Leleu) / BERIOT Léon / FASTIGGI Dovillio / MELNIKOVA Antonina (veuve Letrône) / DOMISE Jean-Paul / GORENFLOT Marguerite (veuve Arrougé) / FROISSART Jean / GOUGE Gilbert / GRAUX Henriette (veuve Fasquelle)

Novembre

MARC Andrée (veuve Lefort) / BOURLINA Eugénie (veuve Van Lierde) / MAGNEZ Fernand / VILIN Thérèse (veuve Caron) / REINERT Jean / GORET René / COLLIER Lucien / CLAUX Marie-Louise (veuve Douce) / GRUNY Jean / CALVEZ Jean

Ils sont nés

Septembre

Laurie LETURAIIS / Sophie DESBOIS / Hawa DIA / Sylvain CLAEYS / Florian MONTEIRO / Mohamed BA / Jérôme NOIZET / Sarah ADDALA / Marion KOSIAK

Octobre

Frédéric OEHM / Hinde HAMADOUCHE / Moussa MADJIGUI / Kévin GIRARDOT / Mouhecin MOUHAMAD / Mélody LEVRAY / Stéphane GOUTHERAUD / Julien THIBALAT / Emilie THIBALAT / Fanny VALDIN / Gaël DRAUX / Jérémy FOURCY / Thibaut TARDIF / Laura SIMON / Alexis WOROBEW / Florian BONNEAU / Dylan GOOS / Sarah MAGASSA / Tanya-Estelle TINZIOLA / Mehdi DAWAGNE / Amélie SOBUZIAK / Vincent CHAUVEAU / Kimberley MARSHALL / Yohan QUELQUEJEU / Sarah KARNADI / Laetitia CLAEYS

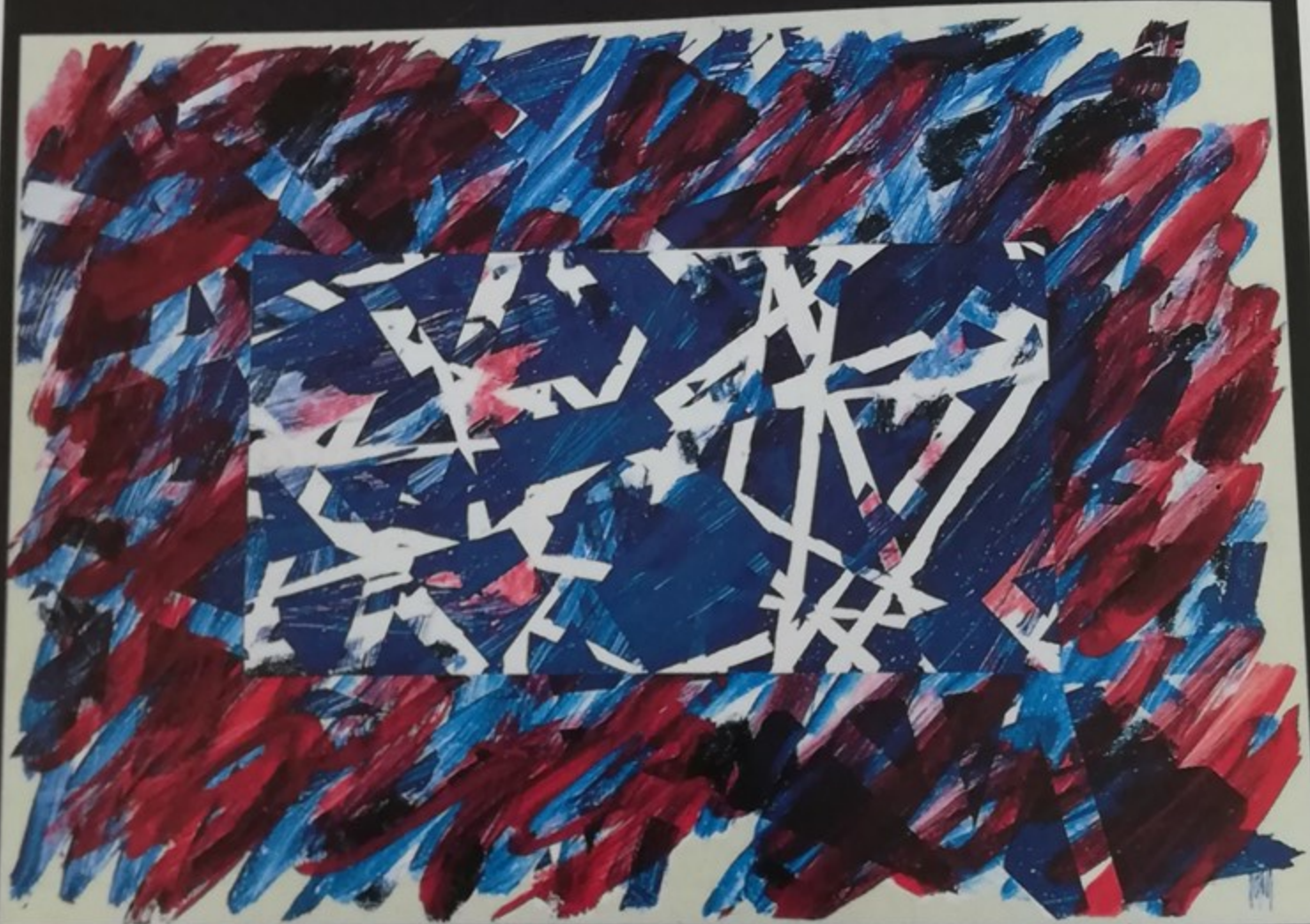
Novembre

Mehdi EL MAGHNOUJI / Anthony BULTINCK / Rémi GOUGE / Alain DHAUSSY / Kévin GUICHARD / Pamela NAMUR / Yannick PITAVALL / Grégory DESHAYES / Jordan VARE / Kévin DERVELOY / Elsy ZARCONE / Benjamin OLIVAR-CARVO / Joris DROUIN / Maxime POIRET / Alexandre PEAUDECERF / Glenn-Médéric TONGA

ONTATAIRE

debout depuis les Jacques

Raymond Lavigne



MESSIDOR

Au prix de 160 francs, ce livre est disponible à l'accueil en mairie, dans les bibliothèques municipales et les librairies de notre ville. Un livre-document de référence à acquérir et conserver absolument.